

BULLETIN MUNICIPAL 2026

MOYVILLERS

A scenic landscape featuring a field of golden-brown grasses in the foreground, a dense green forest in the middle ground, and a blue sky with light clouds in the background.



Dans ce numéro

La Lettre de Moyvillers

Editorial	3
Travaux:	4
Réhabilitation ancien périscolaire	5
Horaires du secrétariat	6
Démarches administratives	7
Vie pratique/vie locale	8
Informations pratiques concernant les élections municipales	9
Permanences et numéros d'urgence	10
Bien vivre ensemble	11
Calendriers des différentes collectes de déchets	12 13
Agenda	14
La vie scolaire	15
Associations: Cannelle Périscolaire	16
Les Galopins	17
Fête communale du 7 juin	18 19 20
Un peu d'histoire : Louis Marthe de GOUY d'ARSY	21 22 23
Etat civil	24

Mesdames, Messieurs,

Chers administrés,

En ce début d'année 2026, nous devons respecter le cadre légal qui s'impose à tous puisque nous sommes en période électorale. Ce bulletin comme les précédents conserve une vocation informative. Il relate les événements de l'année passée et a pour objectif de vous tenir informés des démarches administratives dont vous pouvez avoir besoin, des services disponibles et des rendez-vous annuels incontournables des associations ou des commémorations dans un respect de neutralité.

Nous espérons que le printemps arrive prochainement pour permettre à l'équipe d'agents municipaux d'assurer l'entretien de la commune et de veiller à la qualité de vie de notre commune.

C'est le dernier bulletin municipal de ce mandat et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée pendant ces six ans.

Annick DECAMP

BULLETIN MUNICIPAL de MOYVILLERS 60190

Directeur de publication: Le Maire Annick DECAMP

Comité de rédaction: Annick DECAMP et Jean-Louis COVET

Merci à nos annonceurs

RÉALISATIONS & TRAV AUX

DANS LE PARC DE LA MAIRIE



Les différentes tempêtes que nous avons subies cette année ont provoqué des chutes d'arbres et de grosses branches en nombre. Il a fallu faire intervenir une entreprise d'élagage/abattage. L'aire de jeux du parc de la mairie attire de nombreux enfants et adultes et nous devons assurer la sécurité de tous. C'est pourquoi il y a eu une interdiction temporaire de son utilisation.

Les agents communaux ont débarrassé et rangé le bois éparpillé dans tous les coins puis l'entreprise Labbe nouvellement installée dans la ZAC du Poirier est intervenue avec des engins pour déplacer les morceaux trop lourds et volumineux arracher quelques souches et remettre en état le terrain dans le secteur des jeux.

les agents pourront entretenir le parc plus facilement.



CIRCUITS ELECTRIQUES DE L'EGLISE



Après l'incendie qui a ravagé la sacristie de l'église d'Estrées-Saint-Denis, nous avons décidé de remettre aux normes l'électricité de l'église. En effet à part le circuit pour la sonnerie des cloches, tout le reste était très ancien presque un demi siècle!! l'éclairage a été remplacé en totalité par des leds. Ces travaux ont bénéficié d'une aide financière de l'Etat de 30% du montant HT par l'intermédiaire de Monsieur le Sous-préfet de Compiègne.

TROTTOIRS RUE LA CHAUSSÉE / RUE DU PRÉ MILLOT



Les travaux ont été réceptionnés en début d'année 2025. C'était un gros chantier. Il reste quelques imperfections dans les trottoirs enherbés à améliorer ce qui est prévu pour terminer complètement cette entrée de bourg. Le coût des travaux avoisinant 240 000€ avec la maîtrise d'œuvre, la dépense a été réglée par moitié sur les budgets 2024 et 2025.

ACHATS

MOBILIER POUR LES SALLES

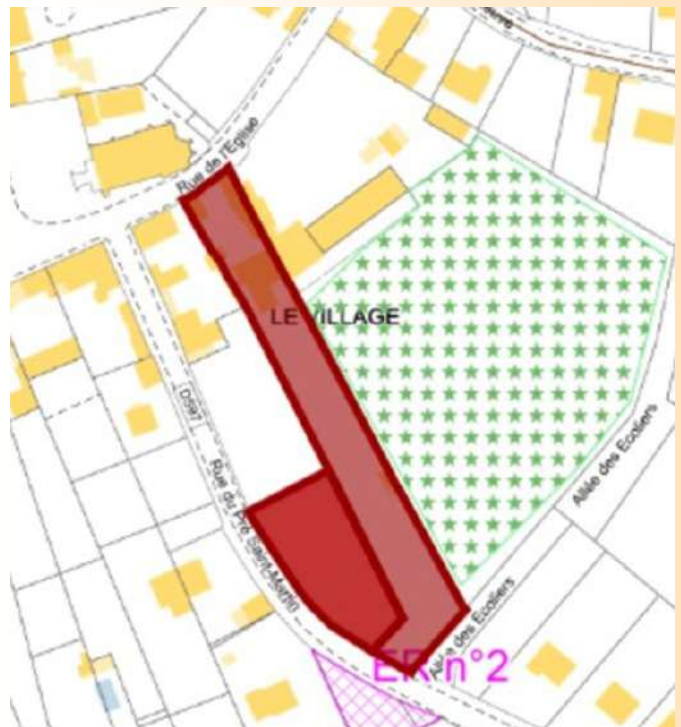
Nécessaires pour les manifestations diverses de la commune et pour les locations, nous avons acheté des tables et des chaises qui permettent d'utiliser nos différents locaux en même temps.

BIENS IMMOBILIERS & RÉSERVE FONCIÈRE

La commune a acquis en fin d'année la parcelle contigüe au parc de la marie pour poursuivre l'aménagement engagé lors de la création de l'école et du périscolaire. Dans la partie de terrain située entre la rue du Pré-Saint-Martin et l'Allée des écoliers, il est prévu de construire quelques petits logements type béguinage pour que les médiovillaroises et médiovillarois qui souhaitent rester à Moyvillers en vieillissant trouvent une solution adaptée quand ils ne peuvent plus entretenir une propriété devenue trop grande.

Nous avons sollicité l'Etablissement Public Foncier de l'Oise qui aide les communes à l'acquisition de biens et de terrains. La rénovation des bâtiments est au programme des années futures.

Nous avons aussi préempter sur un fond de jardin dans l'ilôt de verdure au centre du bourg.



■ Foncier acquis par la commune

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE:

Réception du public par la secrétaire :

Mardi: 14h00 à 18h00

Vendredi: 10h30 à 11h30 & 14h00 à 18h00

Merci de votre compréhension



Permanences téléphoniques :

Mardi & vendredi : 9h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00

Tél: 03 44 41 31 08 & 07 69 77 98 62

adresse mail: secretariat@moyvillers.fr

Les sites internet de la mairie et de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées permettent de retrouver toutes les informations utiles et nécessaires à la vie au quotidien.

RENCONTRER LES ELUS:



Le maire et ses adjoints sont disponibles pour répondre à vos questions lors des ouvertures au public les mardis et vendredis. Il est cependant prudent de prendre rendez-vous pour être sûr de leur présence.

Si toutefois ces horaires ne correspondent pas à votre disponibilité, il est possible d'avoir un autre rendez-vous.

ETAT CIVIL

❖ *RECOAVANT LA NNAISSANCE D'ENFANT NAISSANCE*

Les futurs parents qui ne sont pas mariés doivent, s'ils désirent être à égalité de droits parentaux, reconnaître leur enfant avant la naissance. En effet les formalités administratives sont plus simples. La filiation devient irréversible. Mieux vaut ne pas attendre le dernier mois de grossesse si parfois le bébé souhaitait avancer son arrivée..



❖ *MARIAGE*



Les futurs époux doivent se présenter en mairie pour convenir d'une date pour la cérémonie civile. Ils auront un dossier administratif à remplir avec des documents d'état civil à joindre. Ceux-ci devront être datés de moins de 3 mois avant le jour J pour être conformes. Un justificatif de domicile est également nécessaire. S'y prendre à l'avance pour que les formalités puissent être faites dans les délais légaux (en mai et en été le secrétariat peut être fermé quelques jours).

❖ *PACS*

les personnes qui désirent se pacser doivent le faire en mairie. Cela n'exclut pas de passer chez un notaire s'ils veulent rédiger une convention adaptée à leur situation particulière. Toutes les formalités sont expliquées sur internet. Prendre rendez vous à la mairie pour l'enregistrement.



VIE PRATIQUE: DOCUMENTS OFFICIELS



CARTES D'IDENTITÉ (CNI) .

Faire une **pré-demande de CNI** en ligne puis prendre **rendez vous** pour la valider dans l'une des mairies équipées d'un dispositif adéquat. (les plus proches: Estrées Saint Denis, (**03 44 91 60 91** ligne directe) Longueil-Sainte-Marie ligne directe : **03 44 41 85 09**) puis toutes les villes.... Compiègne, Pont Sainte Maxence Si vous ne voulez pas passer par internet vous pouvez retirer un dossier papier dans les mairies ci-dessus citées.

Documents à produire: **carte d'identité actuelle ou/et copie intégrale d'acte de naissance**, une photo d'identité récente conforme , un justificatif de domicile comportant votre nom et prénom de moins de 3 mois, le numéro de pré-demande si vous avez commencé une démarche en ligne.



Si vous étiez **majeur(e)** lors de la délivrance de votre CNI **après 01/01/2014**, en France sa validité est de **15 ans sauf** si elle est au format carte bancaire . Elle peut être acceptée dans d'autres pays mais c'est à vérifier avant d'y aller.

Dès leur plus jeune âge les enfants peuvent avoir une CNI valable **10 ans** . Toutefois il faut pouvoir « reconnaître » l'enfant sur la photo !!!

PASSEPORTS.

- Photo d'identité de moins de 6 mois conforme .
- Timbre fiscal: de 86 € pour une personne majeure; 42€ pour un mineur de plus de de 15 ans ; 17 € pour un mineur de moins 15 ans (que vous pouvez acheter en ligne)
- Autres documents selon votre situation: majeur, mineur, 1ère demande ou renouvellement.

Renseignements accessibles sur:

<https://w.w.w.oise.gouv.fr/Demarches-administratives/Passports>



Agés de 16 à 25 ans , tous les citoyens français doivent effectuer leur recensement citoyen, en mairie.

A noter, le recensement est obligatoire et doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire permettant ainsi :

- d'obtenir une attestation de recensement sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile;
- d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales

SORTIE DE TERRITOIRE POUR MINEUR: Le titulaire de l'autorité parentale n'a pas l'obligation de se rendre en mairie . Il complète et signe le formulaire CERFA n° 15646*01, sa signature étant validée par la photocopie de sa pièce d'identité.

VIE PRATIQUE, VIE LOCALE

LÉGALISATION DE SIGNATURE : Il est important de prendre rendez vous en mairie. La présence du maire ou du 1er adjoint (officiers d'état civil) est obligatoire. Venir avec le document non signé et une pièce d'identité.

La signature doit être apposée sur le document à la mairie en présence de l'officier d'état civil

ACTE DE NOTORIÉTÉ - CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ: Seuls les notaires sont habilités par la loi à délivrer ces documents pour engager la succession d'un défunt.



Vous êtes arrivés à Moyvillers depuis peu de temps .Nous souhaitons faire votre connaissance et vous donner quelques renseignements sur la vie du village.

Alors n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec un élu .et vous serez un peu plus **médiovillarois**

DON DU SANG : AGENDA 2026



Les prélèvements se font dans la salle municipale de 14 à 18h

Prélèvements les lundis:

16 février 04 mai
20 juillet 02 novembre
28 décembre

DECOUVRIR LE PATRIMOINE

Si vous êtes intéressé par une visite de l'église, prenez rendez-vous au **03 44 41 32 77**

Pendant le week-end des journées du Patrimoine , le samedi 19 septembre, visites programmées à 14h30 et 16h.



VIE RELIGIEUSE :



Père Philippe MONTIER & Abbé Pierre N'GUYEN TRI DUNG

ACCUEIL PAROISSIAL: 8 Place Charles De Gaulle 60190 Estrées-Saint-Denis

Tél: 03 44 97 46 24 ou shm.estrees@gmail.com

lundi de 16h30 à 18h30 jeudi de 14h à 16h et samedi sur rendez-vous

renseignements et informations pour les cérémonies sur :

paroissesainthonoredesmoissons.fr

2026 ANNEE ELECTORALE : RENOUELEMENT DES CONSEILS MUNICIPAUX

Cette année, les 15 et 22 mars, les citoyens français et européens sont appelés à élire des nouveaux conseils municipaux pour un mandat de 6 ans, C'est un principe fondamental de notre démocratie.

De grands changements ont été apportés au mode scrutin **IMPORTANT** pour les communes de moins de 1000 habitants.



de
com-
de

Pour les citoyens qui ont déjà participé à des élections municipales dans les années antérieures, le mode du scrutin pour les communes de notre taille (moins de 1000 habitants) a été ajusté sur celui des communes plus importantes. Les candidats ne peuvent plus se présenter individuellement ce qui implique:

- ◆ Les candidats doivent se présenter en liste complète avec une marge de +2 ou -2 colistiers (pour Moyvillers le nombre de conseillers à élire est de 15, en respectant strictement la parité hommes/femmes). Les listes doivent être déposées et validées en préfecture ou sous-préfecture.
- ◆ L'électeur inscrit sur la liste électorale de Moyvillers devra les 15 et 22 mars déposer dans l'urne **un bulletin ne comportant ni rature ni ajout d'un ou plusieurs noms** pour qu'il soit valable et pris en compte. **Toute rature le rendra nul.**

Les jeunes majeurs qui vont voter pour la première fois ont été automatiquement inscrits sur la liste électorale de la commune s'ils se sont fait recenser entre 16 et 17 ans à Moyvillers. L'INSEE est chargé d'inscrire les jeunes gens dans la commune où ils ont été recensés.



L'inscription sur les listes électorales est close depuis le 6 février. Les jeunes ayant 18 ans entre le 6/02 et le 14/03 seront inscrits par l'INSEE et auront le droit de voter.

Les cartes d'électeur des nouveaux inscrits seront déposées en boîtes aux lettres entre le 8 et le 13 mars ou resteront en mairie et remises lors du vote du 15 mars.

Le vote par procuration: Absent le jour du vote, vous pouvez donner procuration à une personne qui votera à votre place dans le bureau où vous êtes inscrit.

Une solution simple s'identifier avec FranceConnect:

Récupérez auprès de votre mandataire, soit son **numéro d'électeur** et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote .

Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité .

Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration.

Vous êtes informé(e) par courriel dès que votre procuration est acceptée

Muni d'une identité numérique certifiée ? Pas besoin de vous déplacer

SERVICES ou PERMANENCES

CONCILIATEUR DE JUSTICE : plus de permanence à Estrées-Saint-Denis .

Pour les litiges de proximité ou avec la justice, vous pouvez vous prendre rendez-vous avec Maître Frédérique ANGOTTI à Compiègne. Tél: 03 44 23 47 88

MAISON DU CONSEIL DEPARTEMENTAL : 15 rue Guynemer à Estrées St Denis le lundi 14h00 à 17h00
le vendredi 9h00 à 12h00 & 14h00 à 17h00 tél: 03 44 06 61 61

ASSISTANTES SOCIALES : pour prendre rendez-vous , téléphoner à la MDS de Compiègne (Maison Départementale de la Solidarité) 03 44 10 43 30

PROTECTION MATERNELLE & INFANTILE:
renseignements et rendez-vous à la MDS de Compiègne 03 44 10 40 40

MISSION LOCALE: service public de l'emploi de tous les jeunes de 16 à 25 ans uniquement sur rendez vous tél: 03 44 36 34 44

Missionlocale.compiègne@ml-compiegne.org

CARSAT (caisse d'assurance retraite de l'Oise) plus de bureau à Compiègne :
nouvelle adresse: 1, place Jean Philippe Rameau 60800 Crépy-en Valois
Tél : 0891 150 368 (payant) ou 39 60 (gratuit) ou lassurance retraite.fr site officiel pour la retraite.

NUMEROS d'URGENCE

GAZ : GRDF Urgence: 0 80047 33 33 raccordement: 0 810 224 000

EAU POTABLE : SAUR Fuite réseau 03 60 56 40 09 raccordement 03 60 56 40 01

ELECTRICITE : SICAE0 Urgence: 03 69 24 09 88 raccordement 03 44 926 926



SECOURS & SANTE:



SECURITE & ECOUTE :

ger : **119**

Violences conjugales : **39 19**

âgées ou en situation de handicap : **39 77**

Enfance en dan-

Maltraitance personnes

GENDARMERIE

Brigade territoriale autonome de Lacroix-Saint-Ouen
127 Rue Nationale 60610 Lacroix-Saint-Ouen
tél: 03 44 91 61 17

Brigade d'Estrées-Saint-Denis

162, avenue de Flandre Tél: 03 44 91
62 17



BIEN VIVRE ENSEMBLE à MOYVILLERS:

RESPECT DES LIEUX PUBLICS et DES VOISINS

Déchets: Il y a beaucoup trop de déchets dans la nature. Chacun doit respecter les lieux publics ou privés. Les agents municipaux en ramassent des sacs le long des voiries et des voies douces...

Un dépôt sauvage attire d'autres dépôts. Des poubelles ont été installées dans les lieux publics.

Poubelles: Elles ne doivent pas rester sur les trottoirs plus des **24 h** nécessaires à leur vidage. Le ramassage étant robotisé rien ne peut être déposé à côté des bacs. Pour tout renseignement ou signalement concernant la collecte gérée par la **CCPE: 03 44 41 31 43**.

Promenades & déjections canines Les chiens doivent être tenus en laisse sur le domaine public et leurs déjections ramassées. Pensez à ceux qui se promènent ou travaillent sur ces mêmes lieux.

Les bruits de moteur: **Un arrêté du Préfet de l'Oise fixe les horaires à respecter pour le jardinage et le bricolage susceptible de gêner les voisins:**

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 19h30

les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 . Les tronçonneuses sont interdites le dimanche



La communication

Si vous prévoyez un événement spécial ou des travaux qui pourraient générer du bruit, n'hésitez pas à en informer vos voisins à l'avance.

La communication est essentielle et efficace pour maintenir de bonnes relations de voisinage...

Taille des haies Entretien sa haie pour qu'elle n'empiète pas sur le domaine public ou privé est une **obligation légale**. Il est recommandé de la tailler avant le 15 mars et les 3 mois suivants à cause de la nidification des oiseaux, mais cette mesure n'interdit pas à un particulier ou une collectivité d'intervenir si il y a un réel besoin. Depuis plusieurs années les ronces les envahissent et créent un danger pour les promeneurs quand elles dépassent.

PRENONS SOIN DE NOTRE SANTÉ

Toujours d'actualité les **frelons asiatiques** sont de plus en plus présents en France et en Europe. Leurs nids sont reconnaissables ronds et accrochés aux branches même très hautes des arbres ou aux bâtiments. Ils ne sont pas réutilisés d'une année sur l'autre. Leur pique peut être très dangereuse pour l'homme. C'est un prédateur d'insectes dont les abeilles.



Un des objectifs de l'Institut Pasteur est de trouver rapidement la solution pour vaincre la transmission de virus par les **moustiques tigres**. Le changement climatique a facilité leur installation dans nos régions. Ils transmettent des maladies neurologiques graves. Pour éviter leur prolifération il ne faut pas garder de récipients avec de l'eau qui facilitent l'éclosion des œufs qu'ils y pondent.



La **tique** qui transmet la grave maladie de Lyme s'est très bien adaptée aussi à nos territoires. Elle s'accroche à notre peau et grossit. Il faut l'ôter entièrement avec une petite pince que vous pouvez trouver en pharmacie...

CALENDRIER 2026 DE COLLECTE DES DECHETS

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1	Jeudi	Dimanche	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi
2	Vendredi	Lundi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi
3	Samedi	Mardi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi
4	Dimanche	Mercredi	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi
5	Lundi	Jeudi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi
6	Mardi	Vendredi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi
7	Mercredi	Samedi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche
8	Jeudi	Dimanche	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi
9	Vendredi	Lundi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi
10	Samedi	Mardi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi
11	Dimanche	Mercredi	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi
12	Lundi	Jeudi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi
13	Mardi	Vendredi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi
14	Mercredi	Samedi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche
15	Jeudi	Dimanche	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi
16	Vendredi	Lundi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi
17	Samedi	Mardi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi
18	Dimanche	Mercredi	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi
19	Lundi	Jeudi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi
20	Mardi	Vendredi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi
21	Mercredi	Samedi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche
22	Jeudi	Dimanche	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi
23	Vendredi	Lundi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi
24	Samedi	Mardi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi
25	Dimanche	Mercredi	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi
26	Lundi	Jeudi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi
27	Mardi	Vendredi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi
28	Mercredi	samedi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche
29	Jeudi		Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi
30	Vendredi		Lundi	jeudi	Samedi	mardi
31	Samedi		mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi



Tri sélectif
lundi matin



Ordures ménagères
mercredi matin



Déchets verts
vendredi matin



Verre Des points d'apport volontaire
(PAV) sont répartis dans la commune

Encombrants

uniquement sur rendez-vous sur ccpe-encombrants.fr
ou 08 05 69 16 69 du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 .
Aucun objet de cette catégorie ne doit être déposé sur les
trottoirs en dehors du rendez-vous



CALENDRIER 2026 DE COLLECTE DES DECHETS (2ième semestre)

	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1	Mercredi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	C C
2	Jeudi	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	H A
3	Vendredi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	A L
4	Samedi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	N E
5	Dimanche	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	G N
6	Lundi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	E D
7	Mardi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi	M R
8	Mercredi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	E I
9	Jeudi	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	N E
10	Vendredi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	T R
11	Samedi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	D D
12	Dimanche	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	E E
13	Lundi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	P D
14	Mardi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi	R E
15	Mercredi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	E C
16	Jeudi	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	S E
17	Vendredi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	T M
18	Samedi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	A B
19	Dimanche	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	T R
20	Lundi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	E A
21	Mardi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi	I E
22	Mercredi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	R A
23	Jeudi	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	E V
24	Vendredi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	D E
25	Samedi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	N E
26	Dimanche	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	I C R
27	Lundi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	O L
28	Mardi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi	L L
29	Mercredi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	E E
30	Jeudi	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	C C
31	Vendredi	Lundi				T T
						E E

RAPPELS UTILES:

Les ramassages ont lieu souvent tôt le matin, il est donc recommandé de sortir les bacs la veille au soir. En cas de gros coup de vent annoncé éviter de sortir les poubelles qui risquent de se renverser. **Vous êtes responsables de vos déchets et devez les ramasser.**

Le verre: Les PAV collectent uniquement les bouteilles, bocaux, pots, flacons vides sans bouchon ni couvercle.

Les déchetteries sont ouvertes du mardi au samedi de 9h à 12h & 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h. Vous pouvez y déposer en plus des déchets classiques les polluants, déchets spéciaux et appareils électriques ou électroniques dans des containers spéciaux.. Les appareils électroménagers peuvent être apportés aux recycleries pour être réparés si possible et revendus à petit prix pour une seconde vie.

AGENDA 2026

La vie du village se fait avec la participation de tous... Retenez ces dates et venez nous rejoindre:

- ⇒ **Pâques samedi 04 avril « Chasse aux œufs »** pour les enfants de 2 à 10 ans de Moyvillers
- ⇒ **Dimanche 3 mai Brocante** organisée par l'Association «Les Galopins» dans les rues de la commune .
- ⇒ **jeudi 8 mai à 11h célébration de la victoire du 8 mai 1945** mairie/monument aux Morts suivie d'un apéritif
- ⇒ **29 mai et autre dates « Fête des voisins »** à organiser par quartier et rues.....
- ⇒ **Samedi 30 mai à partir de 17h « Fête au village »** dans le parc de la mairie. Animations, DJ et repas
- ⇒ **19 septembre: visites guidées de l'église** pour les journées du Patrimoine
- ⇒ **Lundi 11 novembre à 11h célébration de la signature de l'Armistice 1918** mairie/monument aux Morts suivie d'un apéritif

Les dates d'autres manifestations seront précisées ultérieurement .

Vous serez informés par « Alerte citoyens » et des distributions dans les boîtes aux lettres.



Pour avoir en direct toutes les informations concernant la commune, inscrivez vous à « ALERTE CITOYENS » au secrétariat, c'est gratuit...

LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE: TARIFS 2026



Si vous avez une date précise à laquelle vous souhaitez réserver la salle, mettez une option que vous pourrez annuler si vous ne finalisez pas votre projet. ...Pour cela contacter la secrétaire qui vous donnera les informations nécessaires.

Pour les habitants de Moyvillers :

location couvrant 2 jours 240 € 480 €

location couvrant 3 jours 300 € 520 € (Pâques, Pentecôte, ponts..)

location d'une journée 140 € 270 €

Il faut ajouter la consommation d'électricité sur relevé de compteur.

Les tarifs comprennent la salle et ses équipements, le mobilier et la vaisselle.

Début de location vendredi à 16h30 après état des lieux.

Fin de location lundi début de matinée après état des lieux .

Le locataire doit fournir un justificatif d'assurance responsabilité civile . Le règlement sera réclamé après la location par un courrier de la trésorerie de Compiègne. Il n'y a plus de paiement en espèces.



ACTIVITES A LA SALLE

Durant la semaine , la salle est occupée par des associations diverses.

En journée aquarelle , peinture acrylique et tapisserie. Contact **Jacqueline: 06 52 68 77 70**

En soirée à partir de 18h00 mardi, mercredi et jeudi activité sportive de « cross training.

contact **Wilfrid Panella 06 12 73 04 98.**

LA VIE SCOLAIRE DU RPI

Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) ARSY/MOYVILLERS, - 130 élèves à la rentrée - dont la création a été validée pour la rentrée de septembre 2005 offre aux enseignantes et aux enfants un choix d'activités extrascolaires, fondamentales dans le parcours éducatif. Les enfants des classes primaires ont toujours des séances de piscine et participent à des compétitions sportives ainsi que des activités culturelles. Les deux collectivités et la Communauté de Communes soutiennent financièrement les propositions de l'équipe enseignante.

Projet pédagogique



L'accompagnement pédagogique proposé aux enseignants par le Syndicat Mixte Oise Aronde a fait l'objet de 5 séances sur l'année scolaire. Les élèves de CM2 se sont consacrés à :



« *L'eau et la biodiversité: en route pour découvrir la richesse de nos milieux !* »

un thème choisi par l'enseignant. Des ateliers "découvertes" et une visite sur site ont complété et valorisé le travail réalisé lors d'une journée qui a réuni 204 élèves à la salle des fêtes de Canly.

L'arrivée des sapeurs pompiers sur le territoire de la commune a permis aux enfants d'avoir une visite guidée de la nouvelle caserne de la Plaine d'Estrées. C'est avec un grand intérêt pour les soldats du feu qu'ils ont découvert le matériel et tous leurs domaines d'intervention .



Pour la sortie scolaire de fin d'année, tous les enfants sont allés passer une journée au zoo d'Amiens Ils ont ainsi pu voir réellement ce qu'ils avaient appris puisque le thème conducteur des activités d'éveil était « les animaux »



GANNELLE PERISCOLAIRE

Manifestations intergénérationnelles

- ◆ Goûter pour fêter la galette des rois
- ◆ Goûter avec bûche de Noël

Activités permanentes

- ◆ Aide aux devoirs
- ◆ Goûter et jeux de société
- ◆ Activités sur les jeux du parc....



L'équipe qui veille quotidiennement sur tous les enfants qui fréquentent le « péri »



Petit papa Noël quand tu descendras du ciel avec.....



Rencontres attendues entre les « papis et mamies » et les enfants du périscolaire.. Des chouettes moments !!!





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES « LES GALOPINS »

L'association des parents d'élèves « **Les Galopins** », est composée de parents bénévoles engagés pour le bien-être et l'épanouissement des enfants scolarisés au sein du RPI Arsy-Moyvillers. L'Association agit en lien avec les familles, l'équipe enseignante et les municipalités, dans un esprit de collaboration et de dialogue.

LES OBJECTIFS

- Participer à la vie scolaire et périscolaire
- Apporter un soutien matériel et financier aux initiatives des écoles
- Favoriser le bien-être des enfants à l'école
- Soutenir les projets pédagogiques et éducatifs
- Créer du lien entre les familles



Réservation 06.75.78.72.29 / 06.89.19.22.44

Pour l'année scolaire 2024/2025

Grâce aux actions menées, l'APE a :

- Participer à des sorties scolaires enrichissantes
- Financer des activités culturelles, sportives ou pédagogiques
- Améliorer le cadre de vie scolaire et favoriser l'accès à des projets pour tous les

Événements année 2025-2026 :

- Halloween défilé à Moyvillers et vente de box
- Spectacle au théâtre à moustache à Compiègne
- Marché de Noël à Arsy avec tombola
- Février : Vente de crêpes aux 2 écoles
- Mars: Boum et vente de gâteaux St Michel pour financer les actions
- **3 Mai: Brocante à Moyvillers** participation au marché de printemps des écoles en offrant le goûter
- Juin: kermesse à Arsy



Merci de votre soutien pour nos actions et notre engagement



LA FÊTE DU VILLAGE

7 juin 2025



La fête est bien arrosée tout comme l'année précédente ... la convivialité reste intacte malgré tout et ce sera plus sec en 2026



les enfants. Vous remerciant



J'comprends pas
Refaitez le





John, le fils de Sylviane et Gilbert Douillez fait une carrière de magicien Il est venu faire quelques tours de magie pendant la soirée.



UN PEU d'HISTOIRE

LOUIS MARTHE DE GOUY D'ARSY (1753-1794), PROPRIETAIRE EPHEMERE A MOYVILLERS.

A la suite de la décision de l'Assemblée constituante du 2 novembre 1789 de mettre à la disposition de la Nation les biens du clergé afin de les vendre pour renflouer les caisses de l'Etat, les biens de l'Eglise situés sur le territoire de Moyvillers sont progressivement vendus.

Le 22 novembre 1790, la ferme de l'abbaye de Saint Denis est mise aux enchères au Directoire du District de Compiègne. Il en sera de même pour la ferme du Transloy appartenant à l'abbaye de Chaalis et les terres de la collégiale Saint Clément de Compiègne. **Tous ces biens sont acquis par le marquis de Gouy d'Artsy.**



Louis Marthe de Gouy d'Artsy appartient à une famille d'ancienne noblesse de Picardie et d'Artois admise à la cour de France dont on trouve trace depuis 1206 et qui possède la seigneurie d'Artsy depuis 1480. Il est né le 15 juillet 1753 à Paris au Vieux Louvre dans l'appartement donné par Louis XIV à sa grand-mère, Madame de La Lande sous gouvernante des Enfants de France. Son baptême a lieu le 28 juillet 1753 en la chapelle du château de Compiègne avec pour parrain le Dauphin, fils de Louis XV et pour marraine Louise Elisabeth de France, fille aînée du Roi. Il a pour père Louis, filleul de Louis XV, marquis de Gouy, seigneur d'Artsy, d'Avrigny, de Troussencourt et Francastel, châtelain de Marines, gouverneur de Clermont, lieutenant général du vevin français... Sa mère est dame de compagnie de madame Adélaïde, fille du Roi. Il a une sœur Monique, née en 1749, baptisée dans la chapelle du château de Versailles et un frère François né en 1755, mort à 25 ans.



Armoiries de la famille de Gouy d'Artsy

Après des études au collège d'Harcourt, Louis Marthe entre à l'école d'Artillerie de Strasbourg et commence sa carrière militaire à l'âge de 15 ans. Il la terminera en qualité de colonel des dragons de la Reine avant de devenir maréchal de camp le 6 février 1792. Il est également gouverneur de Clermont.

En 1780, il épouse Anne Amable Hux de Bayeux une jeune orpheline de 16 ans née dans une famille de colons de Saint Domingue. Par ce mariage, il devient un grand propriétaire terrien de l'île : il possède des parts dans quatre sucreries et une grande cafétéria ainsi que 500 esclaves.

Louis Marthe fait parti de ces nobles ambitieux voulant jouer un rôle dans les événements politiques qui allaient déstabiliser le royaume et engendrer la Révolution. Le 8 août 1788, les Etats Généraux sont convoqués pour le 5 mai 1789 à Versailles à l'exclusion des colonies. A force de manœuvres, il obtient que l'île de Saint Domingue soit représentée et, n'ayant pas été élu député de la noblesse, parvient à siéger avec les représentants du Tiers Etat. Le 20 juin 1789, il participe au Serment du Jeu de Paume par lequel les députés du Tiers Etat décident de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France : l'Assemblée nationale constituante est créée. En 1790, il propose l'émission d'un papier monnaie, les assignats dont la valeur est gagée sur les biens du clergé. Ses interventions multiples et intempes- tives finissent par lasser. En mai 1791, il tente de s'opposer en vain au décret qui consacre les droits des hommes de couleur libres afin de protéger ses possessions de Saint Domingue. Après cet échec, il n'assiste plus aux séances de l'assemblée ce qui est peu apprécié : Danton le dénonce comme « déserteur de l'assemblée » et demande à ce qu'il se justifie de cette forfaiture. Il ne réapparaîtra aux séances qu'à la fin du mois de juin 1791.

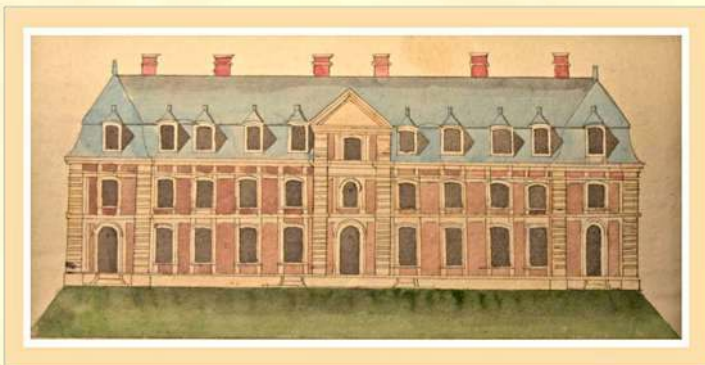


Serment du Jeu de Paume

Au début de l'année 1792, il est nommé maréchal de camp. A la suite des nombreuses réquisitions et craignant la famine, des paysans arrêtent à Pont l'Evêque cinq bateaux chargés de blé à destination de Paris. Le 12 février, l'Assemblée législative envoie des soldats commandés par le marquis de Gouy pour rétablir l'ordre. Il agit avec une faiblesse qui lui fait perdre tout crédit auprès des députés. Après cette affaire, il devient impopulaire. Le 4 septembre, à la suite d'une dénonciation selon laquelle il détiendrait des armes, un administrateur du District de Compiègne accompagné d'une escorte vient faire une perquisition au château d'Artsy où l'on ne découvre que quelques fusils de chasse. Les membres de la municipalité et les soldats défendent le marquis et sa famille menacés de mort. Peu après, le 11 septembre, une bande armée envahit le village et est repoussée par les habitants. De Gouy quitte alors le château qui sera dévasté par les assaillants de retour au cours de la nuit.



A la suite de ce pillage, Louis-Marthe a des difficultés pour régler les échéances correspondant aux 800 000 livres de propriétés et de terres achetées autour de sa seigneurie (fermes de Saint Denis et du transloy à Moyvillers, terres à Remy...) et demande un délai de paiement le 20 octobre 1792. Sa situation financière est d'autant plus précaire que depuis 1790 il a entrepris d'importants travaux d'agrandissement et d'embellissement de son château sous la direction d'un célèbre architecte parisien Jacques Etienne Thierry.



Dessin du château d'Artsy vers 1750 avant transformation



Eglise d'Artsy et restes des communs du château

Les menaces vont s'accroître au cours de l'année 1793. Ses intrigues incessantes lui ont créé de nombreux ennemis. De plus, il s'était lié depuis 1789 avec le parti de Louis Philippe d'Orléans (Philippe Egalité) qui sera guillotiné au cours de l'année. A cette époque de Gouy d'Artsy est commandant du bataillon de la garde nationale du canton d'Estrées Saint Denis. Le 18 mars, il est arrêté comme suspect à la suite d'une dénonciation de Marat. Libéré quelques jours plus tard, il revient à Artsy où il ouvre un atelier de charité pour prouver son civisme. En août, il est à nouveau décrété d'accusation par la Convention et le conseil du District de Compiègne le fait surveiller par cinq militaires. A la suite d'un arrêté pris le 4 septembre par le représentant du Peuple Collot d'Herbois, le commandement de la garde du canton d'Estrées Saint Denis lui est retiré. Le 17 septembre, il est arrêté sur ordre de comité de Salut Public et conduit au château de Chantilly transformé en prison avant d'être transféré le 24 novembre à Paris à la prison des Carmes.

Son épouse, Anne Amable, va agir pour tenter de le faire libérer. En janvier 1794, un certificat de civisme et de patriotisme est demandé à la municipalité de Moyvillers. Curieusement, le document rédigé figurant dans le registre des délibérations a été barré et ne semble pas avoir été adressé à la demanderesse. Par contre, le 29 mai 1794, la commune d'Artsy rédige un long courrier destiné à la justice vantant les qualités humaines de de Gouy et précisant qu'il n'était pas considéré comme leur seigneur mais comme

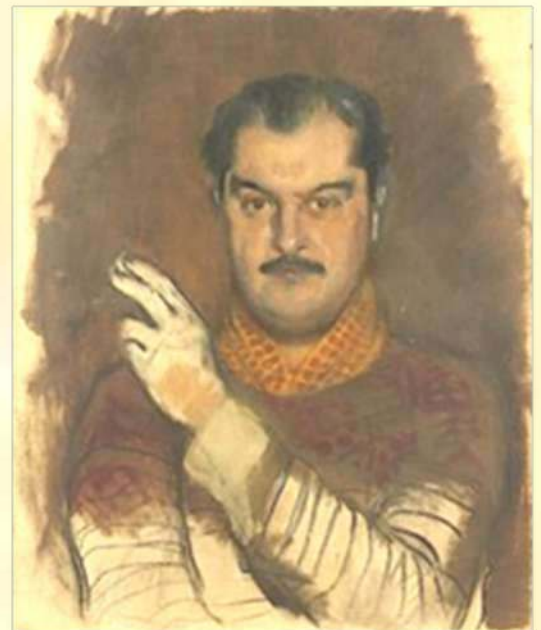
leur seigneur mais comme leur frère ! Les démarches furent vaines. Les prisons parisiennes étant surpeuplées, il faut les vider pour accueillir d'autres malheureux et la guillotine est le moyen le plus efficace. Le 23 juillet 1794, 46 détenus dont Louis Marthe de Gouy d'Arsy et le général Alexandre de Beauharnais, premier mari de l'impératrice Joséphine, sont accusés d'avoir projeté de s'évader et sont exécutés. Il est inhumé au cimetière de Picpus. Quatre jours plus tard la Terreur s'achevait avec la chute de Robespierre et les prisonniers étaient libérés.

Sa mort fut suivie d'une mise sous séquestre de ses biens ainsi que de ceux de son père Louis, décédé en 1790, dont la succession lourdement grevée de dettes et dans un grand désordre n'avait pu être liquidée en ces temps troublés. Sa veuve et ses deux fils Ange Emmanuel et Athanase pourront entrer à nouveau en possession des biens à la suite d'un décret du 9 juin 1795. Un long combat juridique va avoir lieu entre eux et Monique, sœur de Louis Marthe en ce qui concerne la succession de Louis, combat qui se poursuivra après la mort de Monique en 1823.

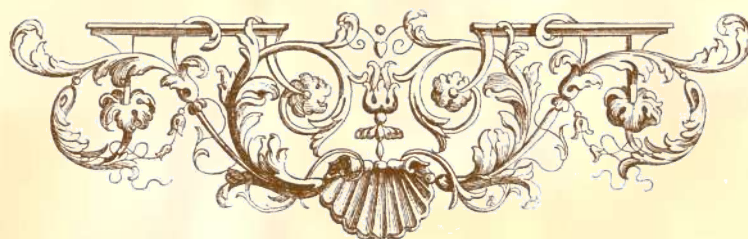
La marquise de Gouy se trouvait dans une situation financière préoccupante : aux dettes de la succession de son beau père s'ajoutaient celles de son mari. Selon les mémoires subsistants, uniquement pour les travaux du château d'Arsy et la somme due pour les achats de biens nationaux, le montant impayé s'élevait à environ 850 000 livres (le salaire annuel d'un maçon était de 500 livres). Le 9 mars 1803, à la demande du syndic des créanciers, l'adjudication des immeubles situés dans l'Oise a lieu devant le tribunal civil de la Seine : il s'agit du domaine d'Arsy, des fermes de l'abbaye de Saint Denis et du Transloy et leurs dépendances.

La famille de Gouy ne réside plus dans la région : la dernière trace dans les registres municipaux d'Arsy remonte à avril 1796. Après 1803, elle n'y possède plus que la nu propriété d'une petite maison et une dizaine d'hectares de terres constituée de multiples parcelles sur les territoires d'Arsy, Canly, Grandfresnoy, Moyvillers et Remy qui seront vendues le 23 décembre 1895. Anne Amable demeure alors à Paris où elle décède le 24 avril 1827. Quant à ses fils Ange Emmanuel et Athanase, ils élisent successivement domicile dans le château familial de Marines, localité située entre Pontoise et Gisors. Ils furent l'un et l'autre maire de la commune de 1818 à 1849. L'arrière petit fils d'Athanase, François (1883-1941) est le dernier marquis de Gouy d'Arsy.

Du château d'Arsy détruit au début du 19^{ème} siècle seuls subsistent des communs près de l'église. Dans celle-ci le souvenir de la famille est rappelé par une dalle marquant l'emplacement du caveau des seigneurs d'Arsy de 1480 jusqu'à la Révolution ainsi que par l'inscription figurant sur la cloche bénie en 1792 et ayant Louis Marthe et Anne Amable de Gouy d'Arsy pour parrain et marraine.



*Dernier Marquis de Gouy d'Arsy. François Peint
par PICASSO en 1925*

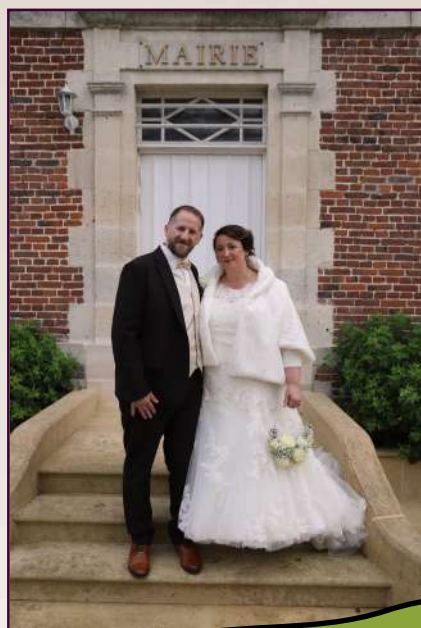


ETAT CIVIL 2025

Bienvenue aux petits mediovillarois

Thomas FITZPATRICK 6 mai

Elio QUESNEL 16 mai



Ludovic et Nathalie L.F. BRETON

Ils se sont dit OUI

Stéphane MONNEHAY & Sabrina LEGROS 26 avril

Damien BERNARDIE & Marjorie GOËT 10 mai

Ludovic LE BRETON & Nathalie BIHOREAU 8 novembre

Ils nous ont quitté en 2025

Antoinette HENRARD 93 ans 1er février

Joseph SPORTES 91 ans 10 février

Lucie MARTIS 104 ans 22 mars

Marcello ANTONINI 77 ans 7 mai

Dominique PIHEN 72 ans 6 août

Madame Lucie MARTIS, doyenne de Moyvillers s'en est allée à 104 ans en début d'année après avoir élevé neuf enfants et avoir travaillé dur. Elle avait gardé toutes ses capacités à analyser l'actualité qu'elle suivait avec beaucoup d'attention et d'appréhension. Elle était hantée par l'idée que la guerre pouvait revenir, elle qui est née juste après la première guerre mondiale mais avait été très marquée par celle de 1939/1945 son jeune époux ayant été mobilisé dès le début la laissant seule avec un bébé d'un mois...



Intermarché

MOYVILLERS

**OUVERT
TOUS LES JOURS**

**Du lundi au Samedi
de 09h00 à 19h30**

**Dimanche
de 09h00 à 12h30**

**☎ 03 44 41 30 50
Fax. 03 44 41 07 28**



**CARBURANT
24H/24**

**LOCATION
VÉHICULES**

PRESSE

Netto

LE HARD DISCOUNT ALIMENTAIRE

LA QUALITE AU MEILLEUR PRIX

ESTRÉES-ST-DENIS

OUVERT :

du lundi au Samedi
de 9h à 12h et de 14h à 19h00

**Tél. 03 44 41 70 14
Fax: 03 44 41 05 21**



Propreté

P2000

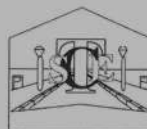
La Qualité au sens Propre

Entretien des locaux
Professionnels et Particuliers

Tous types de nettoyages
Courants et Spécialisés

☎ 03 44 96 35 55
1 rue Amour Bailion
ZAC du Gros Grelot
60150 THOUROTTE

www.proprete2000.fr



**Société d'Etudes et de Contrôle
De Travaux Voirie & Réseaux divers**
160 Rue des Prés Miny - MORU
60700 PONTPOINT
Tél. 03 44 72 16 49 - Fax: 03 44 72 27 01
E-Mail: contact@sect-vrd.fr
www.sect-vrd.fr

- Aménagement de rues et places communales
- Aménagements extérieurs d'immeubles ou d'usines
- Création de zones industrielles
- Projet de lotissements et d'immeubles collectifs

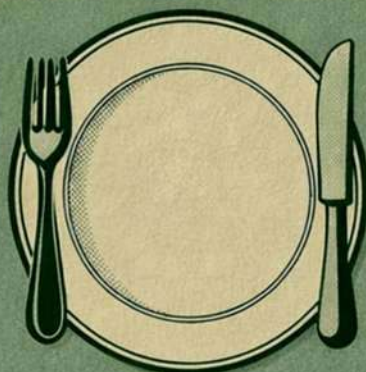


**L'EDEN
BAR**

TABAC
PRESSE - LOTO
PMU

MOYVILLERS
03 44 41 34 14

CUISINE TRADITIONNELLE FRANÇAISE



**MAISON
NOUVELLE**

Depuis 2025

BISTROT & BRASSERIE FRANÇAISE
Cuisine Maison

03 65 67 43 63

Au cœur de la Galerie Marchande Intermarché

LABBE

101 rue Jules Verne 60190 Moyvillers
 03 44 51 25 19
contact.labbe@orange.fr



GANIER



FENÊTRE et PORTE PVC - BOIS - ALU
VOLET BATTANT et ROULANT
PORTE DE GARAGE - STORE
PORTAIL et CLÔTURE

Magasin Expo. Centre commercial - 60190 MOYVILLERS

Tél. : 03 44 41 74 60 - Port. : 06 10 59 21 01

e-mail : ganier.vsv2@orange.fr - Site internet : www.ganier-vsv.com

BLC Pro
renovation



contact@blc-pro-renovation.fr
03.44.43.01.00 60190 Moyvillers



chauffage

06 60 51 68 54

sdchauffage60150@gmail.com

158 rue Marie Curie 60190 Moyvillers



• Entretien • Dépannage • Mise en service • Installation

SICAE
OISE



**Distribution et
fourniture
d'électricité**

03 44 926 926

32, rue des Domeliers - BP 70525
60205 COMPIÈGNE Cedex

www.sicae-oise.fr



L'AGENCE DE COMPIÈGNE CONSTRUIT AVEC VOUS LES SOLUTIONS ADAPTÉES À VOS BESOINS ET À VOTRE BUDGET, PARTAGE SON SAVOIR-FAIRE ET VOUS FAIT PROFITER DE SON EXPÉRIENCE. NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS CONSEILLER ET VOUS ÉPAULER.

Terrassement - Voirie et réseaux divers - Enrobés
Aménagement d'espaces publics ou privés



EUROVIA PICARDIE - AGENCE DE COMPIÈGNE
Boulevard Henri Barbusse - BP 10064
60777 Thourotte cedex
T/ 03 44 90 40 40 - email : thourotte@eurovia.com
www.eurovia.fr



